



Les conditions d'emploi des actifs occupés en Auvergne

Données de cadrage

La gestion prévisionnelle des emplois et compétences est un outil indispensable de sécurisation des parcours professionnels et d'accompagnement des mutations économiques, territoriales et sociales. Elle s'intéresse, notamment, à l'organisation du travail, au contenu des emplois et aux conditions de travail.

La note suivante, actualisation d'une étude réalisée en avril 2011, analyse ces conditions d'emploi. Elle privilégie l'examen des situations de précarité repérées à l'aide de deux critères : la durabilité du contrat de travail et la durée hebdomadaire de travail.

Elle s'intéresse aux actifs occupés en 2008 en région et détaille les conditions d'emploi par catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité de l'employeur, statut professionnel (salarié *versus* non salarié) et, lorsque les données le permettent, le territoire de résidence (COTEF/SPEL, département).

La source mobilisée est l'enquête annuelle du recensement pour l'année 2008 (INSEE - EAR 2008). Particulièrement riche, elle consiste en deux fichiers dont le premier permet de croiser à un niveau régional le secteur d'activité employeur à tous les niveaux de détail (5, 17, 38, 88, 129 et 732 postes) avec la profession, également à tous les niveaux de détail (6, 18, 30 et 487 postes). Le second n'est disponible qu'à des niveaux agrégés de secteur d'activité employeur (5 et 17 postes) et de profession (6 postes) mais autorise une approche infra-régionale jusqu'au niveau du COTEF/SPEL.

Compte tenu du nombre important de croisements de modalités possibles, un outil de requêtage dynamique a été développé sous Excel qui permet à chaque utilisateur de produire des indicateurs personnalisés. Cet outil et son utilisation sont décrits dans la note qui suit, de même que quelques données de cadrage sur les conditions d'emploi de la population active occupée.



DES DISPARITÉS TERRITORIALES IMPORTANTES

29% des salariés occupent, en 2008, un emploi en contrat de courte durée et/ou à temps partiel (2 points de plus qu'au niveau national).

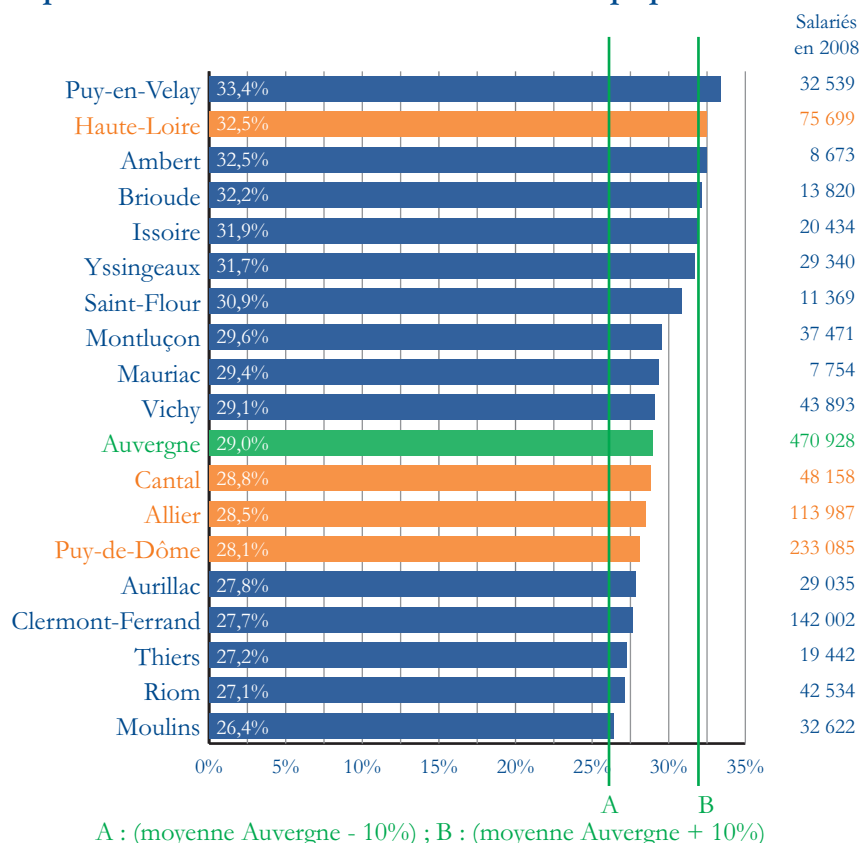
L'analyse des conditions d'emploi des 470 928 salariés présents en 2008 montre des disparités territoriales importantes.

Ainsi, concernant la part des salariés en contrat court et/ou à temps partiel, sept points séparent Moulins du Puy-en-Velay (respectivement 26,4% et 33,4% de salariés considérés comme précaires).

Les COTEF/SPEL du Puy-en-Velay, d'Ambert, de Brioude et d'Issoire se caractérisent par une part importante de salariés à temps partiel et/ou en contrat court (significativement supérieure à la moyenne régionale, cf. point méthodologique ci-dessous). Il en est de même avec la Haute-Loire. Ce sont les seuls territoires à s'écarter significativement de la moyenne régionale.

Les territoires de Montluçon, de Mauriac, de Vichy ou du Cantal et de l'Allier se situent dans la moyenne régionale (parts proches de 29%).

La part des salariés en contrat court ou à temps partiel en 2008



Source : INSEE - EAR 2008, traitement CARIF-OREF Auvergne

Point méthodologique

L'analyse porte sur les chiffres de l'enquête annuelle du recensement pour l'année 2008 (INSEE - EAR 2008).

L'objectif est de pointer les territoires (déclinés par COTEF/SPEL, départements), les secteurs d'activités (17 postes), les catégories socioprofessionnelles (6 postes) et/ou les statuts professionnels (salariés *versus* non salariés) qui disposent de main-d'œuvre en statut "précaire".

Un indicateur d'alerte a été construit sur la base de la part des salariés en emploi à temps partiel et/ou en contrat court (CDD, intérim, contrat aidé, apprentissage...) en 2008. A noter que l'assimilation du temps partiel à de la "précarité" suppose que cette durée de travail est en grande majorité subie.

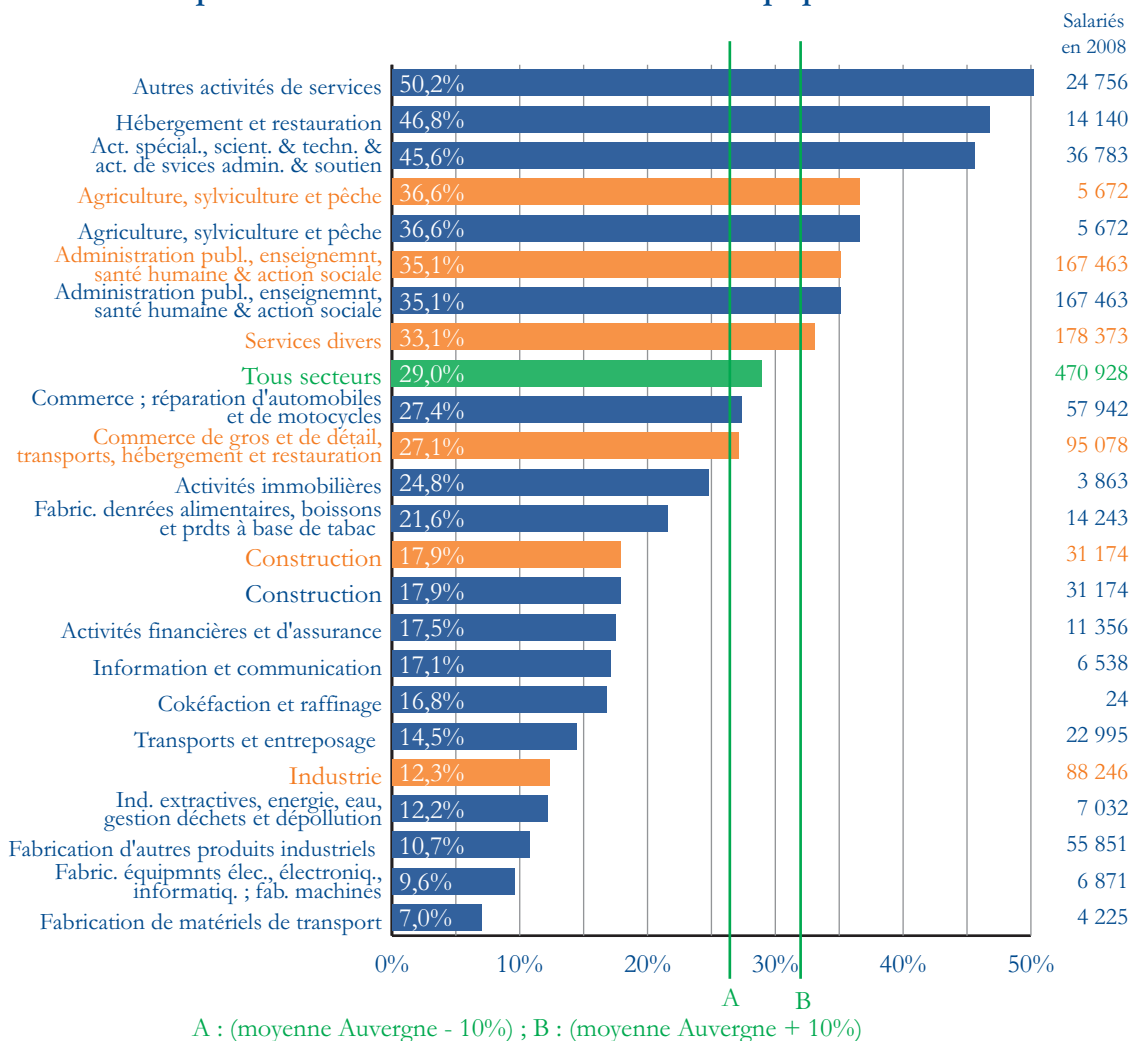
En moyenne régionale, cet indicateur vaut 29%. Sont considérés comme problématiques des taux dépassant 31,9% (10% au delà de la moyenne). En dessous de 26,1% par contre (10% en deçà de la moyenne), la "précarité" des salariés est de moindre ampleur.





UNE "PRÉCARITÉ" SUPÉRIEURE DANS LES SERVICES ET L'AGRICULTURE

La part des salariés en contrat court ou à temps partiel en 2008



Source : INSEE - EAR 2008, traitement CARIF-OREF Auvergne

L'analyse par secteur d'activité montre de grandes disparités quant aux conditions d'emploi des salariés. Plus d'un tiers des salariés est à temps partiel et/ou en contrat court dans les activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien, l'hébergement et restauration, l'agriculture, sylviculture et pêche, l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale et les services divers. C'est le cas de la moitié des salariés des autres activités de service (activités des organisations associatives, réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques...).

A l'inverse, être titulaire d'un contrat court et/ou d'un temps partiel concerne moins d'un quart des salariés des activités immobilières, de la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, de la construction, des activités financières et d'assurance, de l'information et communication, des transports et entreposage...

Cette part est particulièrement faible dans l'industrie et, notamment, dans la fabrication d'autres produits industriels¹, celle d'équipements électriques, électroniques, informatiques ou de matériels de transport (moins de 13% des salariés).

¹ : comprend la fabrication de matières plastiques de base, la fabrication et rechapage de pneumatiques...

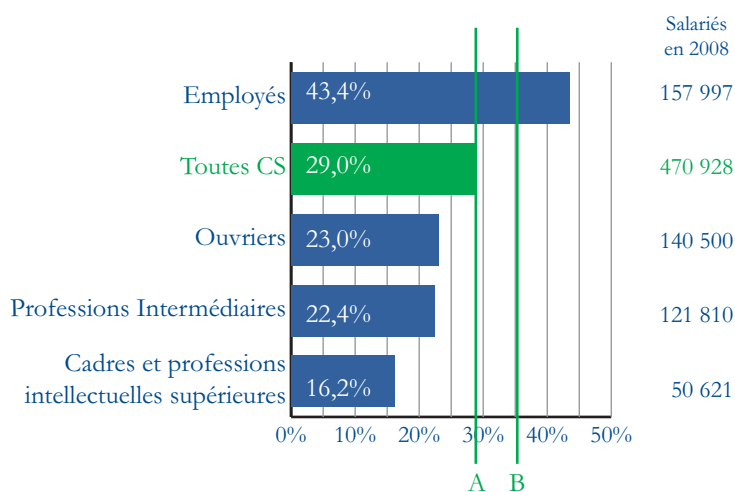


■ ■ ■ PLUS DE DEUX EMPLOYÉS SUR CINQ “PRÉCAIRES”

Les employés se caractérisent par un poids de salariés en contrat court et/ou à temps partiel significativement supérieur à la moyenne (43,4%).

A l'inverse, les ouvriers et professions intermédiaires ne sont que, respectivement 23% et 22,4%, à être à temps partiel et/ou en contrat court. Moins d'un cadre sur six est concerné par ces conditions d'emploi.

La part des salariés en contrat court ou à temps partiel en 2008



Source : INSEE - EAR 2008, traitement CARIF-OREF Auvergne

■ ■ ■ ZOOM SUR LES CROISEMENTS REQUÉRANT UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE

Les analyses simples par territoire, secteur d'activité ou catégorie socioprofessionnelle (CS) présentent des situations moyennes qui masquent des disparités importantes. Par exemple, la part des salariés en contrat court et/ou à temps partiel est inférieure à la moyenne sur le COTEF/SPEL de Clermont-Ferrand (27,7%) ou dans la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (21,6%). Par contre, la combinaison de ces deux critères avec la CS met en évidence que 52,9% des employés sont en situation “précaire” parmi les 474 salariés en 2008.

Les graphiques des cinq pages suivantes présentent donc, pour chaque territoire, les combinaisons secteur d'activité - catégorie socioprofessionnelle requérant une vigilance particulière (part de salariés en contrat court et/ou à temps partiel excédant d'au moins 10% le poids régional moyen). Afin de faciliter la lecture, deux types

de combinaisons sont identifiés par un code couleur :
 - en orange, celles qui présentent les 20 plus importantes parts de salariés en contrat court et/ou à temps partiel, indépendamment des effectifs en 2008²,
 - en vert, les 20 plus importantes en termes d'effectifs en 2008.

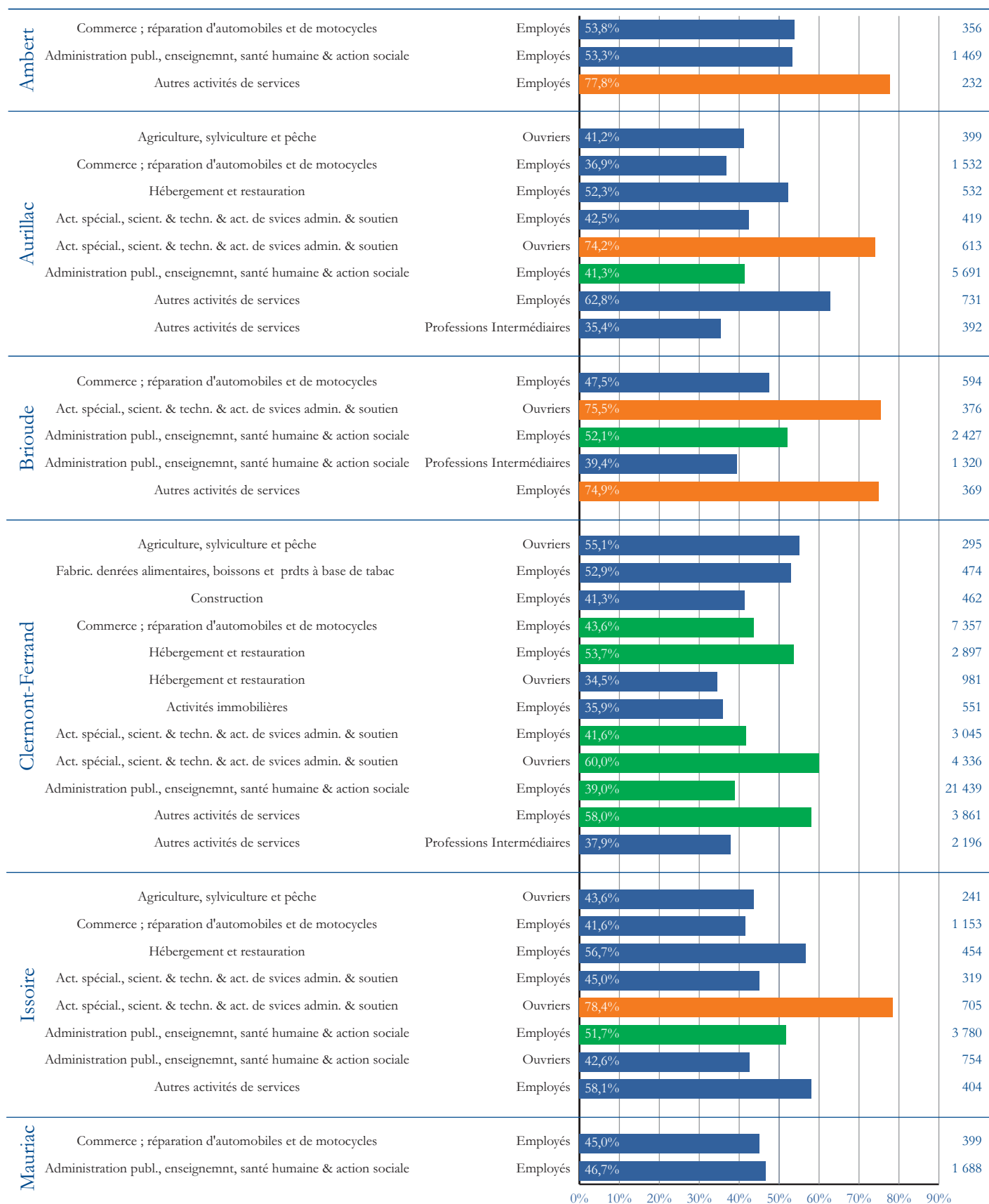
A titre d'illustration, huit catégories d'actifs méritent une vigilance particulière sur le territoire d'Aurillac dont une concerne un nombre très important d'actifs (les employés de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale). Une catégorie se caractérise par un taux élevé de salariés en contrat court et/ou à temps partiel (plus de 74% pour les ouvriers des activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien).

² : afin de présenter des résultats suffisamment significatifs, les indicateurs ne sont calculés que pour des effectifs 2008 supérieurs ou égaux à 200 (limite inférieure de représentativité conseillée par l'INSEE).



La part des salariés en contrat court ou à temps partiel en 2008

Salariés en 2008

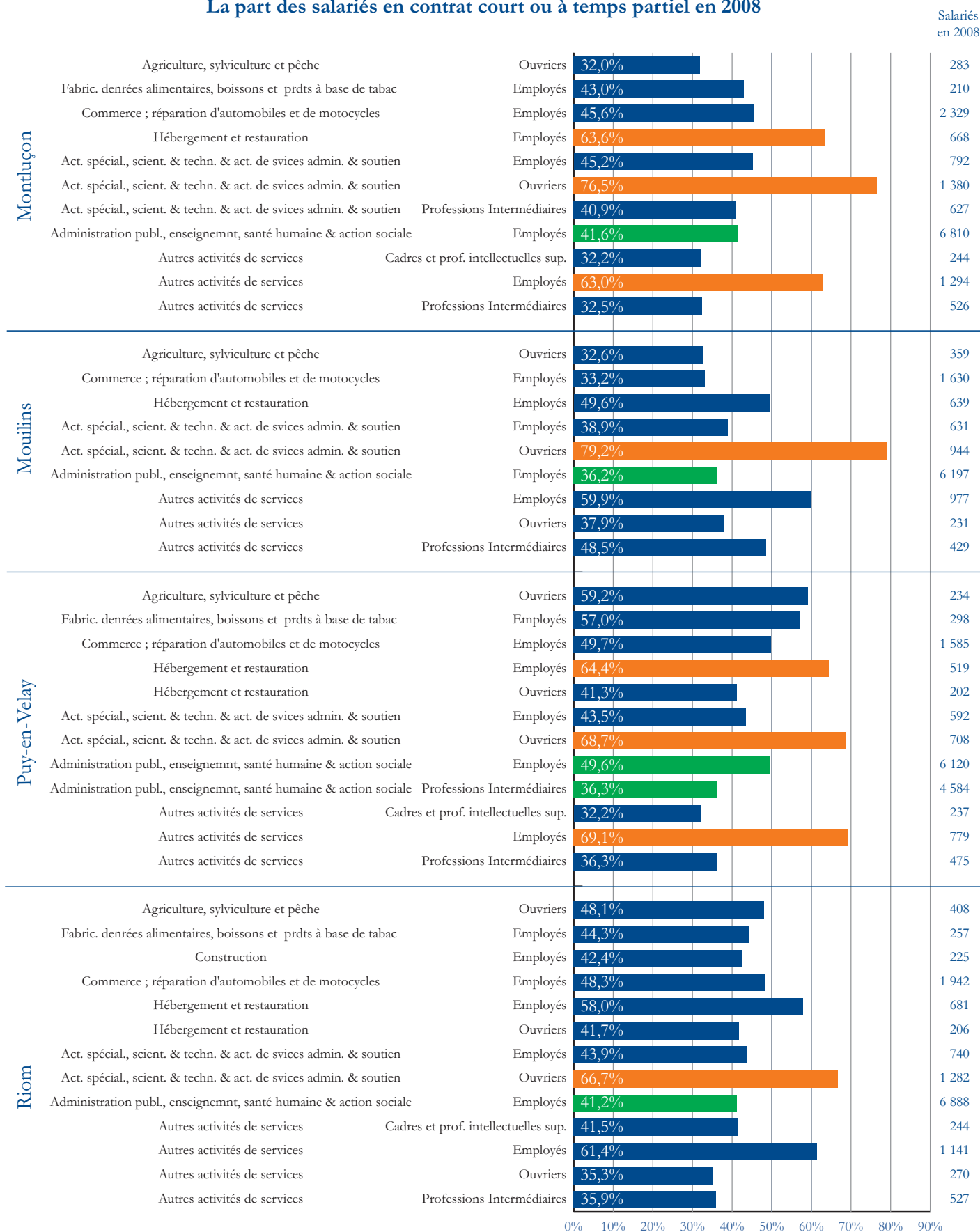


0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90%

- Le top 20 des croisements où le poids des temps partiel et/ou contrats courts est important (sur la base du taux)
- Le top 20 des principaux croisements où le poids des temps partiel et/ou contrats courts est important (sur la base du nombre de salariés en emploi en 2008)



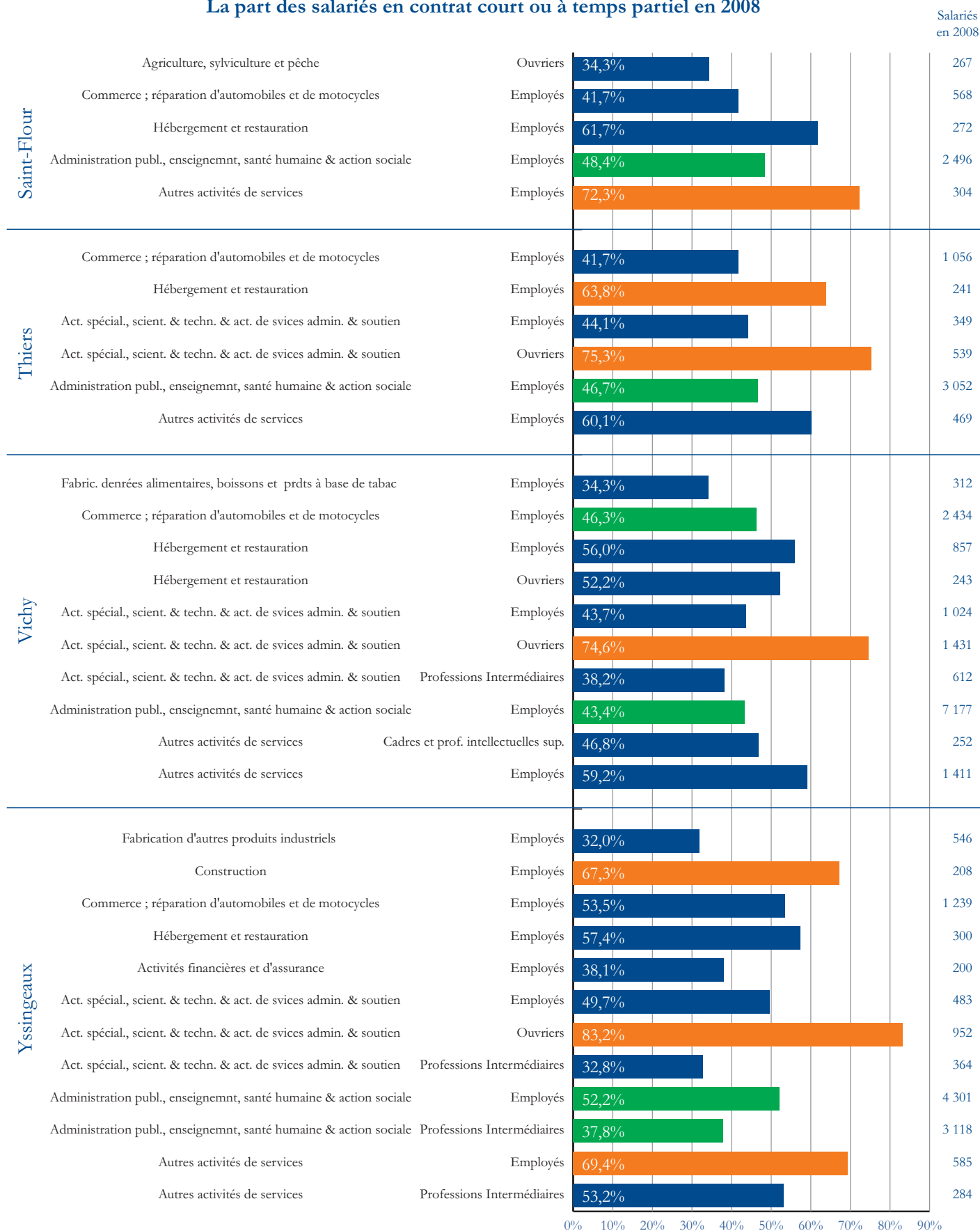
La part des salariés en contrat court ou à temps partiel en 2008



■ Le top 20 des croisements où le poids des temps partiel et/ou contrats courts est important (sur la base du taux)
■ Le top 20 des principaux croisements où le poids des temps partiel et/ou contrats courts est important (sur la base du nombre de salariés en emploi en 2008)



La part des salariés en contrat court ou à temps partiel en 2008

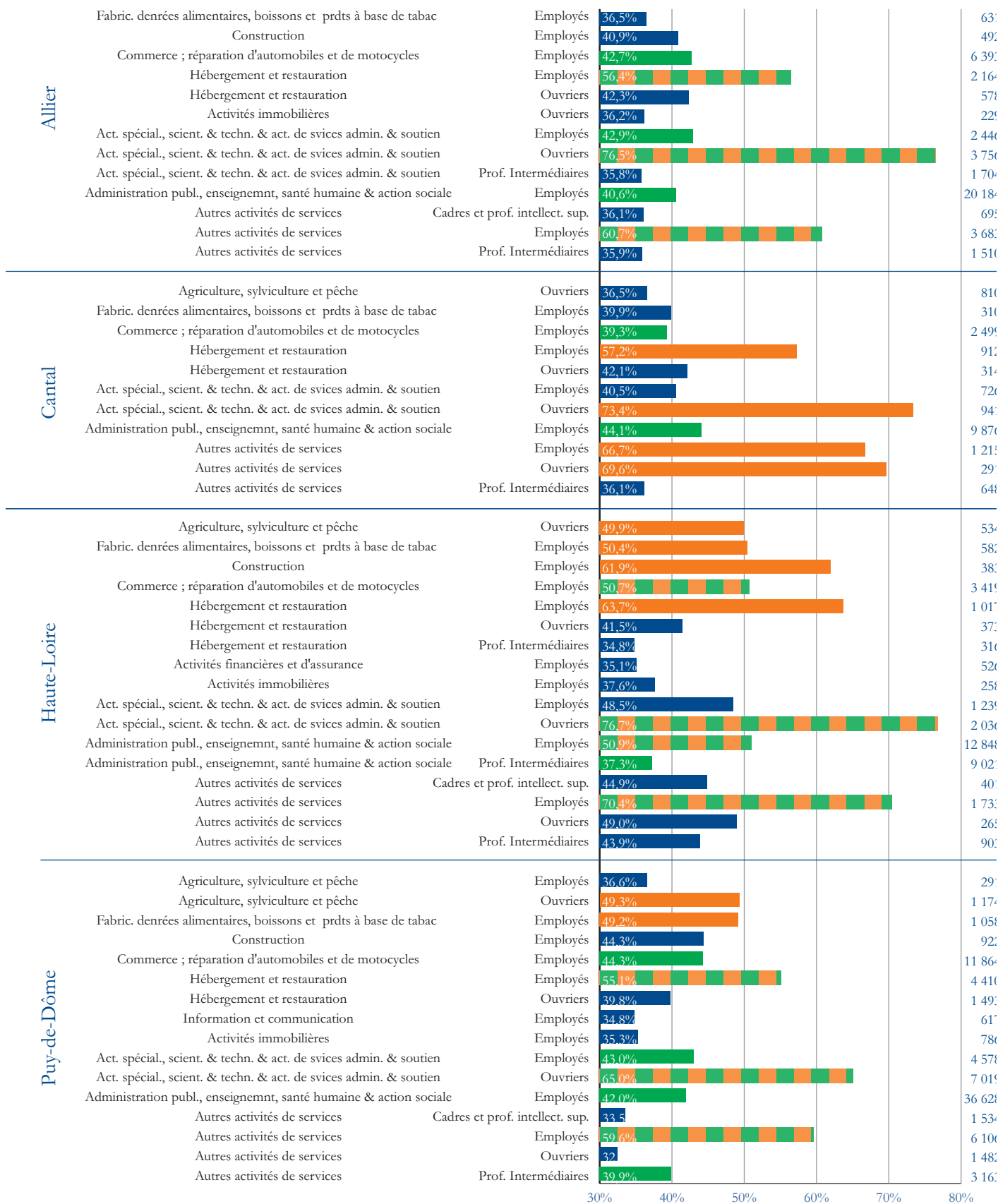


- Le top 20 des croisements où le poids des temps partiel et/ou contrats courts est important (sur la base du taux)
- Le top 20 des principaux croisements où le poids des temps partiel et/ou contrats courts est important (sur la base du nombre de salariés en emploi en 2008)



La part des salariés en contrat court ou à temps partiel en 2008

Actifs occ
en 200



■ Le top 20 des croisements où le poids des temps partiel et/ou contrats courts est important (sur la base du taux)

■ Le top 20 des principaux croisements où le poids des temps partiel et/ou contrats courts est important (sur la base du nombre de salariés en emploi en 2008)

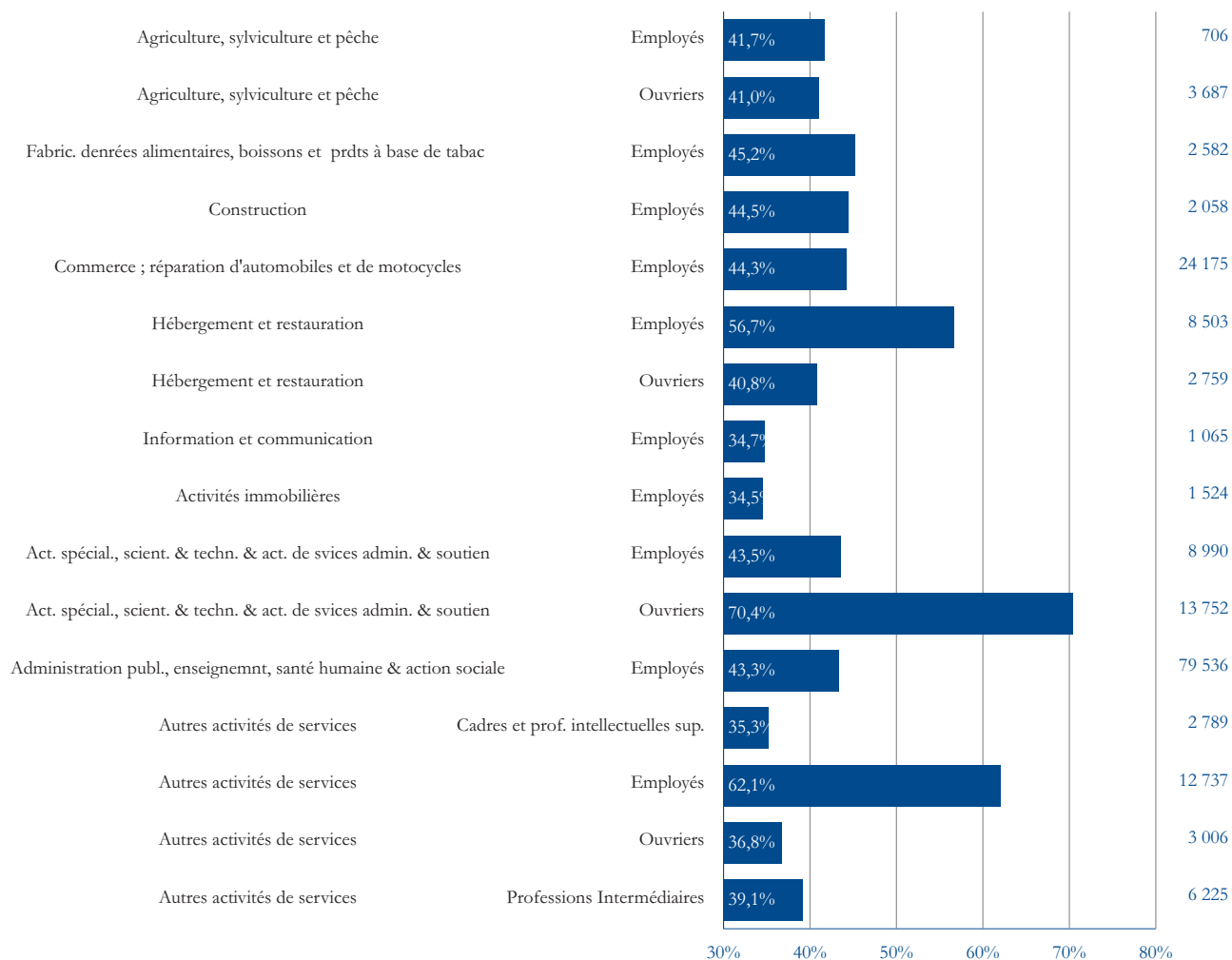




La part des salariés en contrat court ou à temps partiel en 2008

Auvergne

Actifs occupés en 2008





■ ■ ■ DIDACTICIEL DE L'OUTIL DE REQUÊTAGE

Dans les pages précédentes, la question des conditions d'emploi des actifs occupés auvergnats a été abordée par le seul indicateur de la part de salariés en contrat court et/ou à temps partiel, limitée à la représentation de certains croisements.

Afin de proposer une information enrichie et répondant plus précisément aux attentes, un outil de requêtage dynamique a été développé sous Excel.

Il autorise l'ensemble des croisements des quatre variables retenues (territoire, secteur d'activité, catégorie socioprofessionnelle, statut professionnel) et propose, en plus du nombre d'actifs concernés en 2008, cinq indi-

cateurs décrivant les conditions d'emploi et leurs évolutions :

- la ventilation des actifs présents en 2008 selon le statut professionnel (salarié et non salarié),
- une évolution du statut professionnel par tranche d'âge,
- la part de salariés en contrat court et/ou à temps partiel,
- la ventilation des actifs présents en 2008 par condition d'emploi,
- une évolution de la structure des conditions d'emploi par tranche d'âge.

1 Zone de sélection

Quatre listes déroulantes permettent de sélectionner les modalités souhaitées pour chacune des variables proposées. Toutes les combinaisons sont accessibles à l'exception des croisements du statut "Salariés" et des catégories socioprofessionnelles "Agriculteurs exploi-

tants" et "Artisans, commerçants et chefs d'entreprises" ou de "Non salariés" avec "Employés" et "Ouvriers" qui renvoient le message "Croisement impossible entre la CS et le statut".

2 Nombre de salariés et de non salariés en 2008

La cellule affiche le nombre d'actifs occupés ainsi que le statut professionnel selon le ou les critères sélectionnés.

Pour information, le total régional tous critères confondus est de 548 586 actifs dont 470 928 salariés en 2008.

3 Structure des conditions d'emploi en 2008

Un histogramme est construit qui donne la ventilation des actifs présents en 2008 par statut professionnel selon le ou les critères sélectionnés (barre inférieure) et pour le total régional tous critères confondus (barre supérieure).

Il permet ainsi la comparaison des structures d'emploi et le pointage des spécificités par rapport à la moyenne.

Dans l'exemple de la page ci-contre, 84,1% des actifs de la sélection sont salariés, soit 1,8 point de moins que la moyenne régionale.

Des précautions doivent être prises dans l'analyse en cas d'effectifs faibles. Lorsque les effectifs sont insuffisants (- de 200), le graphique n'est pas construit.

4 Evolution de la structure des conditions d'emploi par tranche d'âge

Un graphique est construit qui donne la ventilation des actifs présents en 2008 par statut professionnel et tranche d'âge en années révolues selon le ou les critères sélectionnés.

Il permet ainsi de mesurer l'évolution éventuelle du statut professionnel au sein de la population active occupée au cours de la vie active.

Dans l'exemple de la page ci-contre, si le non salariat concerne 43% de la tranche d'âge 60-64 ans, seul 6% des 25-29 ans sont non salariés.

Des précautions doivent être prises dans l'analyse en cas d'effectifs faibles. Lorsque les effectifs sont insuffisants (- de 500), le graphique n'est pas construit.





1

Sélectionner un territoire

Riom



Et/Ou un secteur

Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles



Et/Ou une CS

Toutes catégories socioprofessionnelles

1

Et/Ou un statut professionnel

Tous statuts



1

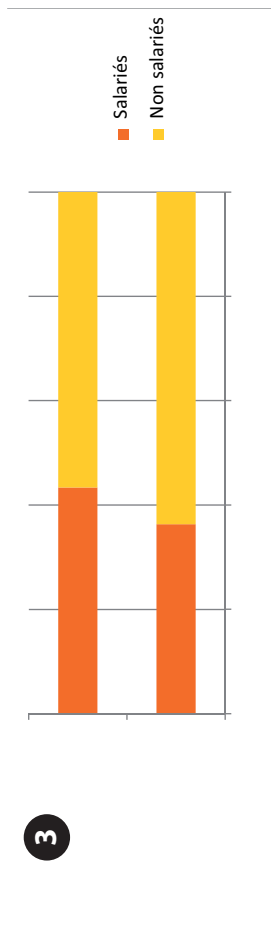
Salariés et non salariés en 2008 :

5 786

2

Structure des conditions d'emploi en 2008

Critère(s) sélectionné(s)	Salariés	Non salariés
Total*	85,8%	14,2%
Critère(s) sélectionné(s)	84,1%	15,9%



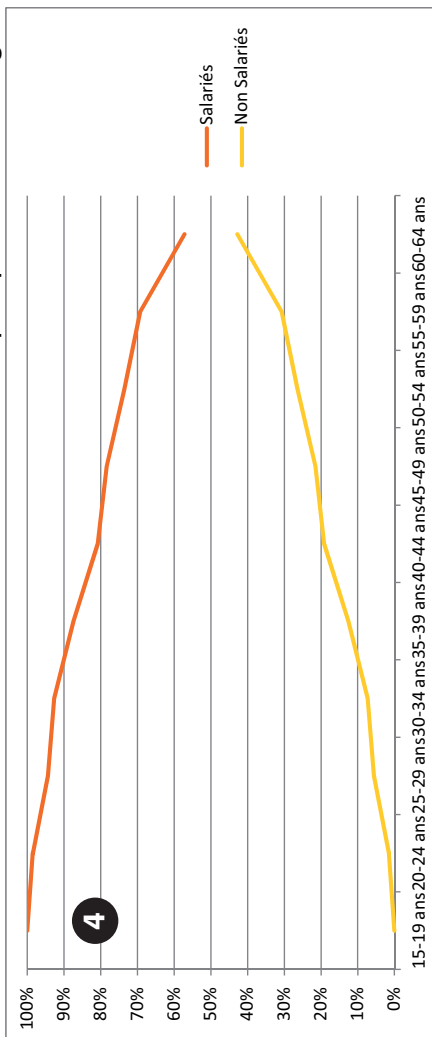
3

Source : INSEE - EAR 2008, traitement GIP CARIF OREF Auvergne
* : tous territoires, tous secteurs, toutes CS et statut sélectionné



Février 2012

Evolution de la structure des conditions d'emploi par tranche d'âge



4



5 Structure des conditions d'emploi en 2008 (pour les salariés)

Un histogramme est construit qui donne la ventilation des salariés présents en 2008 par selon le type de contrat et le temps de travail selon le ou les critères sélectionnés (barre inférieure) et pour le total régional tous critères confondus (barre supérieure).

Il permet ainsi la comparaison des structures d'emploi des salariés et le pointage des spécificités par rapport à la moyenne.

Dans l'exemple de la page ci-contre, 48,3% des salariés de la sélection sont en contrats courts et/ou à temps partiel, poids supérieur à la moyenne régionale.

Des précautions doivent être prises dans l'analyse en cas d'effectifs faibles. Lorsque les effectifs sont insuffisants (- de 200), le graphique n'est pas construit.

6 Evolution de la structure des conditions d'emploi par tranche d'âge

Un graphique est construit qui donne la ventilation des salariés présents en 2008 par conditions d'emploi et tranche d'âge en années révolues selon le ou les critères sélectionnés.

Il permet ainsi de mesurer l'évolution éventuelle des conditions d'emploi au sein de la population salariée au cours de la vie active.

Dans l'exemple de la page ci-contre, si les contrats courts et/ou à temps partiel concernent plus de 35% de la population entre 25 et 44 ans, près de sept jeunes sur dix entre 20 et 25 ans connaissent ce type de contrat et c'est le cas la totalité des jeunes entre 15 et 19 ans.

Des précautions doivent être prises dans l'analyse en cas d'effectifs faibles. Lorsque les effectifs sont insuffisants (- de 500), le graphique n'est pas construit.

7 Part des contrats courts ou à temps partiel

La part des salariés en contrat court et/ou à temps partiel est un indicateur d'alerte ponctuel : il permet de pointer les territoires, secteurs d'activités et/ou catégories socioprofessionnelles rencontrant des conditions d'emploi "précaires".

En moyenne régionale, cet indicateur vaut 29%. Sont considérés comme problématiques des taux dépassant 31,9% (10% au delà de la moyenne). En dessous de

26,1% par contre (10% en deçà de la moyenne), l'enjeu est moindre.

Dans l'exemple de la page ci-contre, cet indicateur est égal 48%, soit une part significativement supérieure à la moyenne.

Lorsque les effectifs sont insuffisants (- de 200), l'indicateur n'est pas construit.





1

Sélectionner un territoire

Riom

Et/Ou un secteur

1

Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles

Et/Ou une CS

1

Employés

Et/Ou un statut professionnel

Salariés

1

Salariés en 2008 : 1 942
Part des contrats courts ou à temps partiel : 48%

Part significativement supérieure à la moyenne
 Part significativement inférieure à la moyenne

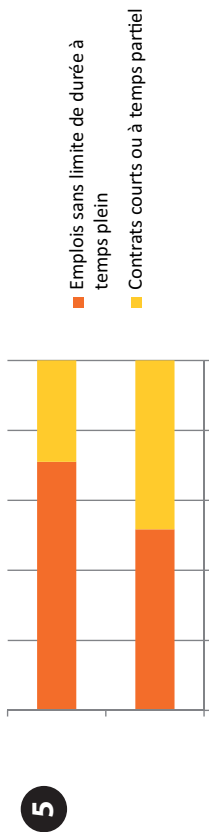
Source : INSEE - EAR 2008, traitement GIP CARIF OREF Auvergne
 * : tous territoires, tous secteurs, toutes CS et statut sélectionné



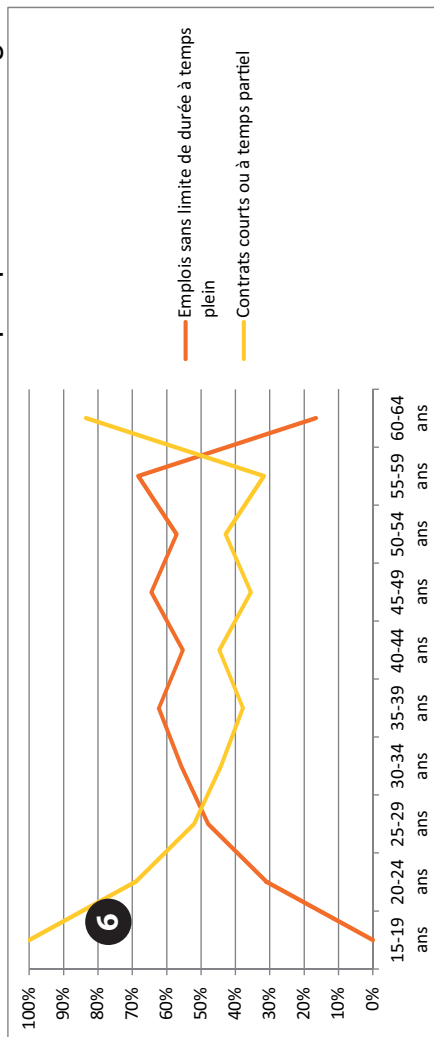
Février 2012

Structure des conditions d'emploi en 2008

Critère(s) sélectionné(s)	Emplois sans limite de durée à temps plein	Contrats courts ou à temps partiel
Total*	71,0%	29,0%
	51,7%	48,3%



Evolution de la structure des conditions d'emploi par tranche d'âge



LES MÉMOS DU CARIF OREF



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

